

VILLE
DE
SAINTE FOY-LÈS-LYON

Secrétariat Général

BI/NC

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, M. Michel CHAPAS, Mme MONTERRAT étant secrétaire, a, lors de la séance du 20 mai 2010,

DONNÉ ACTE à M. le Maire, à l'unanimité, des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir accordée le 10 avril 2008.

1.1 – OPÉRATION « ZÉRO TAG ET GRAFFITI »

APPROUVÉ, à la majorité (1 abstention), ce projet d'intérêt général pour une meilleure préservation du cadre de vie fidésien et du patrimoine bâti, le projet de convention destiné à formaliser les conditions et modalités du dispositif « zéro tag et graffiti » et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à passer les marchés y afférent.

1.2 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE SCOT

ÉMIS à la majorité (1 abstention), un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération lyonnaise.

1.3 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES MARCHÉS FORAINS

APPROUVÉ, à l'unanimité, le projet de modification du règlement qui propose de limiter à 20% le nombre des occasionnels au rappel et à 8, 10 ou 14 mètres selon les cas, la longueur maximale des bancs dans l'intérêt des usagers et pour une meilleure utilisation du domaine public.

1.4 – TRANSFERT DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS FERMISERS

APPROUVÉ, à l'unanimité, le projet de transfert du marché des producteurs fermiers sur l'esplanade de Limburg et **AUTORISÉ** Monsieur le maire à signer tous documents concourant à formaliser ce transfert.

1.5 – PROJET BAIL COMMERCIAL POUR L'EXPLOITATION D'UNE BOULANGERIE À LA GRAVIÈRE

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'accord de la Ville pour consentir à la société E. P. R. boulangerie-pâtisserie ROUSSEAU un bail à caractère commercial et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer le bail afférent et tous documents concourant à sa mise en place juridique.

1.6 – AVENANT MARCHÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

APPROUVÉ, à l'unanimité, le projet d'avenant pour des travaux d'éclairage de la nouvelle place du marché des producteurs fermiers et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à formaliser cet avenant avec le titulaire.

2.1 – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT AGENDA 21

APPROUVÉ, à l'unanimité, le plan de financement de l'Agenda 21 et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du FEDER et de la DREAL.

3.1 – RESTRUCTURATION DES ÉCOLES DE LA PLAINE ET DE CHANTEGRILLET

APPROUVÉ, à la majorité (1 abstention), le projet de restructuration des écoles de la Plaine et de Chantegrillet.

3.2 – CONVENTION INTERCOMMUNALE – TARIFS DE LA PARTICIPATION – ANNÉE SCOLAIRE 2009/2010

APPROUVÉ, à l'unanimité, les tarifs de participation et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir entre les communes qui acceptent la contribution et la ville de Sainte Foy-lès-Lyon.

3.3 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COLLÈGE DU PLAN DU LOUP

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement d'un voyage de fin d'année à Paris et un projet des élèves de 5ème section SEGPA, sur le thème *Découverte de Lyon* (aspects géographiques, historiques, économiques et touristiques).

3.4 – GARDERIES PÉRISCOLAIRES DU MATIN – RÈGLEMENT ET TARIF

ACCEPTÉ, à l'unanimité, de fixer le tarif de participation des parents passant de 1,40 € à 1,45 € par jour et par enfant à compter de l'année scolaire 2010-2011.

3.5 – SOLDE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2009 CENTRES SOCIAUX FIDÉSIENS

APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement du solde de la participation financière de la Ville.

4.1 – TARIFS DES ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

APPROUVÉ, à la majorité (4 abstentions), la révision des différents tarifs 2010-2011 applicables aux activités sportives.

4.2 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'une cérémonie sportive avec l'association Oullins Ste Foy Basket.

4.3 – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE – TARIFS 2010-2011

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions, 1 opposition), la révision de la participation des familles aux frais de fonctionnement pour l'année 2010-2011.

4.4 – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE – PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ACTIVITÉS EXTRA MUSICALES

APPROUVÉ, à l'unanimité, la participation financière des familles aux activités extra musicales et aux repas qui auront lieu du 1^{er} au 7 juillet 2010.

5.1 – DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

APPROUVÉ, à la majorité (1 abstention), les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement.

5.2 – INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR

APPROUVÉ, à la majorité (3 oppositions), la demande de concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et **ACCEPTÉ** l'attribution et le calcul de son indemnité.

5.3 – SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES À LA DÉLIBÉRATION DU 25 MARS 2010

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'attribution de subventions complémentaires concernant des associations communales.

5.4 – EMPLOI OCCASIONNEL AU SERVICE COMMUNICATION

ACCEPTÉ, à l'unanimité, la création d'un poste contractuel à temps complet pour répondre à un besoin occasionnel du service communication.

QUESTIONS DIVERSES

- M. MOMIN s'étonne des termes de certains auteurs dans la page « Expression » de Mosaïque et s'interroge sur le risque de poursuites.
- M. POMMET demande des précisions sur l'objet de l'invitation de la Ville adressée aux parents délégués aux conseils d'écoles.
- Mme CASTRIGNANO pose la question du service postal à la Gravière.
- M. POMMET exprime une grande satisfaction quant à l'existence et à l'utilisation du nouveau terrain en liberté à la Gravière.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 22H46.

Sainte-Foy-lès-Lyon,
le 28 mai 2010

Le Maire,

Michel CHAPAS

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE JEUDI 1ER JUILLET 2010 À 19H00, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL